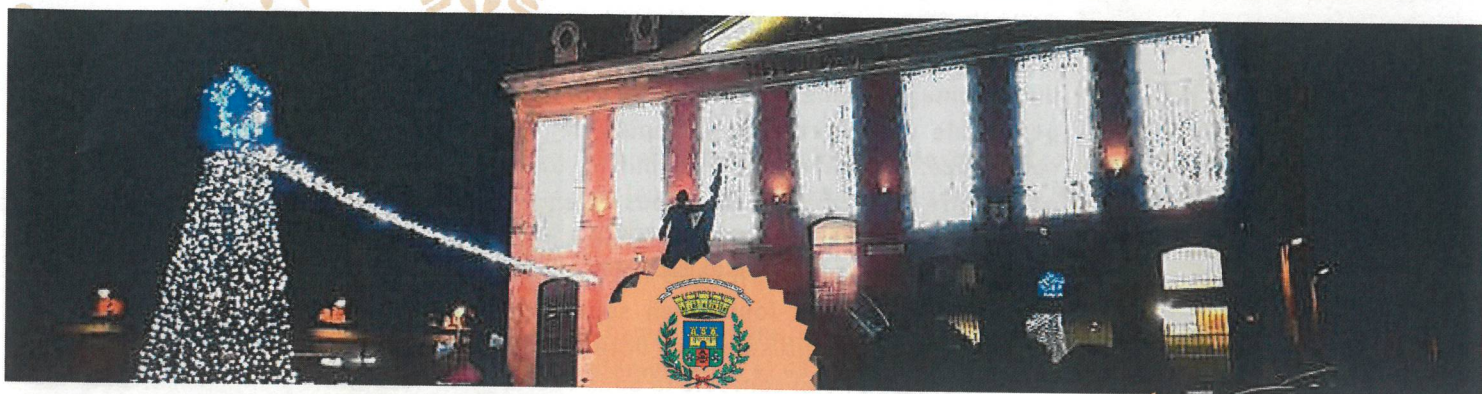


Landrecies

VIVONS EN SAMBRE

DÉCEMBRE 2021 / NUMÉRO 70

JOURNAL MUNICIPAL



ÇA SE PASSE À LANDRECIES :

C'est d'actualité

Page 3

La "Ville Basse" bientôt en travaux.

3 questions à ?

Page 5

Interview de Damien Peters, agent administratif.

Dossier

Page 6

Landrecies sera "Ville Lectrice" en mars 2022 !

Zoom culture !

Page 10

Un dernier trimestre riche en propositions culturelles.

Edito de François ERLEM, Maire



Chères Landreciennes, chers Landreciens,

L'année 2021 touche à sa fin et à l'aube des fêtes de fin d'année, je suis heureux de vous rendre compte de notre action de ces derniers mois.

2021 nous a permis de **nous retrouver plus souvent** autour d'événements festifs, culturels ou encore sportifs : la Foire St-Luc a été un succès, nos aînés ont pu rattraper le repas de 2020 et honorer celui de l'année en cours. Nos associations ont pu retrouver une vie « presque » normale, nos commerçants et artisans ont également soufflé un peu.

Malheureusement, la pandémie n'est toujours pas derrière nous et **nous sommes dans une phase décisive dans laquelle chacun a un rôle à jouer** : le respect des gestes barrières et la vaccination restent nos seules armes pour lutter contre ce virus, protéger nos proches et soulager nos professionnels de santé mobilisés depuis bientôt deux ans.

Chacun le sait : les taux d'incidence des dernières semaines ne sont pas bons et j'ai dû prendre des décisions qui s'imposaient en annulant le goûter des aînés dont je souhaite le report dès que les conditions le permettront. De la même manière et pour éviter un rassemblement trop important, il n'y aura pas de cérémonie des vœux en janvier. Il me tarde que ces moments si importants dans la vie d'une commune puissent reprendre. Ils nous manquent à tous.

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent se faire vacciner et rencontrent une difficulté peuvent toujours **s'adresser en mairie ou au C.C.A.S où nous trouverons ensemble une solution pour vous aider**. J'en profite pour vous annoncer que j'ai obtenu que le Centre Hospitalier de Le Quesnoy organise **une demi - journée de vaccination à Landrecies le 3 janvier prochain**.

Zoom des assos !

Page 10

Téléthon, Village de St-Nicolas,...

Infos pratiques

Page 13

Nouvelle vaccination à Landrecies le 3 janvier

Page 14

C'est le recensement !

Restaurant scolaire

Page 15

Landrecies pilote d'un jeu éducatif au goût.

Et bien d'autres infos !

La crise sanitaire a impacté nos vies et la vie municipale n'est pas exempte : cela fait plus d'un an et demi que nous gérons la crise et les contraintes qu'elle occasionne tout en faisant avancer nos dossiers. Il était hors de question que nos projets soient gelés à cause de ce maudit virus. **Chaque collectivité, par ses projets, contribue à la relance économique et nous y prenons entièrement notre part.** Les travaux de l'église commenceront prochainement, un autre chantier est prévu en 2022 : c'est celui de la Ville Basse qui vous est présenté dans cette édition. Bien sûr, pour redynamiser une commune et en développer l'attractivité, il faut nécessairement passer par des phases de travaux qui nécessitent de la patience.

Cette même patience, les élus doivent s'y résoudre quand **les lenteurs administratives et les délais font prendre du retard aux dossiers** : c'est le cas du béguinage. Même si cela reste un projet privé porté par Partenord qui a son permis de construire délivré depuis de nombreux mois, aucuns travaux n'ont commencé. Le terrain est soumis à un diagnostic d'archéologie préventive obligatoire ; des fouilles que nous attendons depuis de longs mois. Je suis en contact régulier avec l'INRAP (Institut National de Recherche en Archéologie Préventive) et quelle ne fut pas ma surprise quand, début octobre, l'INRAP, qui m'avait annoncé des fouilles en septembre, m'expose que le Ministère de la Culture ne l'a pas suffisamment doté en budget pour réaliser toutes les fouilles prévues en 2021 ! J'ai contacté la Sous-Préfète ainsi que notre Députée qui a écrit à la Ministre de la Culture. Au moment où je vous écris, **il m'a été annoncé que les fouilles débiteront le 31 janvier prochain. J'espère que cette fois-ci sera la bonne !**

Vous l'aurez compris : rien n'est jamais simple et rectiligne mais ce qui importe, **c'est de garder cette envie qui nous anime d'avancer dans nos réalisations pour vous, pour Landrecies !**

Je remercie l'ensemble de mon équipe, à mes côtés et mobilisée depuis le début, pour porter notre action au service de notre commune et de ses habitants. Je remercie aussi l'ensemble du personnel qui a connu une année difficile et sans qui rien ne serait possible.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'année ainsi que de bonnes fêtes.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture à tous !

François ERLEM
Maire de Landrecies



C'est d'actualité !

DES TRAVAUX POUR "LA VILLE BASSE"

Nous nous y étions engagés : investir en faveur de la redynamisation de la commune, de son tissu commercial et artisanal est l'une de nos priorités.

Nous avons rencontré, il y a plusieurs mois, les services du Département qui nous ont informés de leur volonté de refaire la RD 934 entre les deux ponts en 2022 en raison de l'état très dégradé de la chaussée. Comme en 1988, année où la route a été refaite, le Département s'est tourné vers la commune pour savoir si elle souhaitait engager la réfection des trottoirs.

C'est ainsi que nous avons travaillé sur un **projet de valorisation de la Ville Basse par des aménagements qualitatifs & durables à destination des commerces**. La Ville Basse a un **issu commercial dense et pérenne** : nous souhaitons en développer l'attractivité sur cet axe très passant et le sécuriser davantage.

S'en est suivie une présentation des travaux à l'occasion d'une réunion avec nos commerçants et artisans afin de recueillir leur avis et d'affiner le projet. Est ensuite venue une présentation en Conseil municipal en présence du Département avant le vote des conventions de groupement de commande et de partenariat, adoptées à l'unanimité.

Landrecies étant lauréate du dispositif régional « Centre villes – centre bourgs » qui s'arrêtera fin 2022 avec pour ambition d'aider financièrement les projets de revitalisation, **le Conseil Municipal a donc sollicité des subventions qui pourraient atteindre 40% des travaux d'aménagement**. Plus récemment, une demande a été faite auprès de l'Etat

avons obtenu 73% du montant total du chantier hors taxes en subventions, **l'idée est d'aller chercher un maximum de cofinancements pour avoir un reste à charge le moins élevé possible et de solliciter des leviers tels que le dispositif « Centre-Villes Centre-Bourgs » de la Région Hauts-de-France avant qu'il ne s'arrête fin 2022.**

Plus de facilité pour se rendre chez vos commerçants & artisans mais aussi plus de sécurité pour ce passage fréquenté !

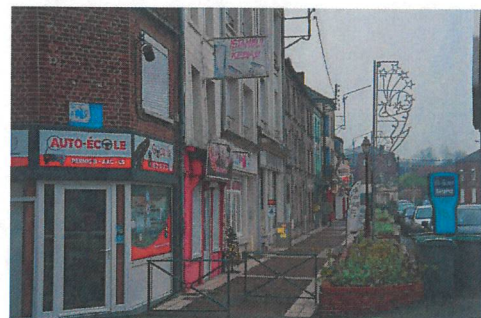
L'idée est de venir créer un **espace de stationnement dans l'enceinte de la Caserne Clarke parfaitement intégré dans le paysage** et d'engager la **réfection du stationnement** et des trottoirs de part et d'autre de la route :



Le stationnement sera réorganisé



L'ensemble sera rénové pour plus de sécurité



Les trottoirs seront rénovés

Cela permettra de proposer un **renouvellement urbain attractif** pour les riverains, pour les touristes de la future halte nautique et participera ainsi à la redynamisation de la ville. En octobre dernier, les commissions travaux-finances et commerce -cadre de vie - développement durable se sont réunies pour échanger sur ce dossier.

dans le cadre de la DETR (Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux). Une autre sera également déposée auprès du Département dans le cadre de l'Aide aux Trottoirs. Comme pour la réfection de l'église dont les travaux vont démarrer au 1er trimestre 2022 et où nous

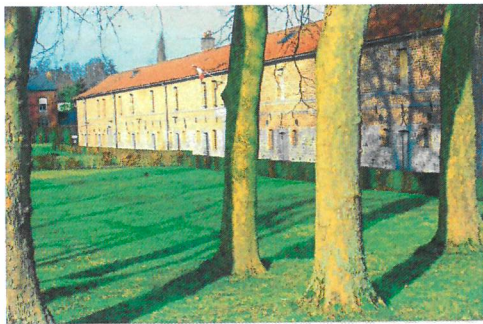
"Le stationnement côté caserne est complètement anarchique et ne permet pas un cheminement sécurisé des piétons. Le nouveau projet intègre les normes qui s'imposent en termes d'accessibilité et de sécurité pour les piétons. La nouvelle aire de stationnement dans l'enceinte de la caserne permettra de garder au mini-



...mum le même nombre de places, tout en sécurisant la traversée des piétons. Les trottoirs côté commerces datent de 1988 et sont en mauvais état également ! » indique Xavier Lacaille, adjoint au Commerce et à l'Artisanat, au Cadre de vie et au Développement durable.



Uniquement l'espace gauche est concerné par l'aménagement du parking pave gazon



L'espace droit (ici avec les arbres) reste identique

La route départementale totalement refaite entre les deux ponts

La chaussée actuelle est déformée et occasionne des nuisances sonores. Elle nécessite des travaux importants (présence des anciens pavés dans le sol). Il est aussi envisagé de limiter ce passage à 30km/h une fois les travaux terminés, toujours dans une logique de sécurité des usagers.

Un calendrier prévisionnel et un phasage des travaux pour réduire au maximum les nuisances.

Les commerces resteront accessibles pendant toute la durée des travaux et le phasage choisi permettra de maintenir une offre de stationnement. La circulation ne sera pas coupée.

Estimation du coût des travaux :

Le Département : 500 000€ T.T.C

Noréade : 500 000€ T.T.C

La commune : 542 820 € T.T.C

La mairie espère pouvoir vous proposer une réunion publique de présentation au 1er trimestre 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

ETAPE 1 / avril-mai

- Réalisation du parking dans l'enceinte de la caserne,
 - Intervention des concessionnaires en parallèle (Noréade, GRDF).
- A l'issue de cette étape, entre 20 et 30 places de stationnement seront créées et utilisables pendant les deux prochaines étapes.

ETAPE 2 / juillet-août

- Travaux départementaux de voirie entre les deux ponts
 - Circulation alternée avec trafic Poids Lourds de transit dévié (Pas d'impact pour nos entreprises locales et leurs livraisons)
- Plus d'intervention sur la route à l'issue de cette 2e étape.

ETAPE 3 / septembre à novembre

- Réfection des trottoirs de part et d'autre de la route, un côté à la fois, pour maintenir du stationnement.

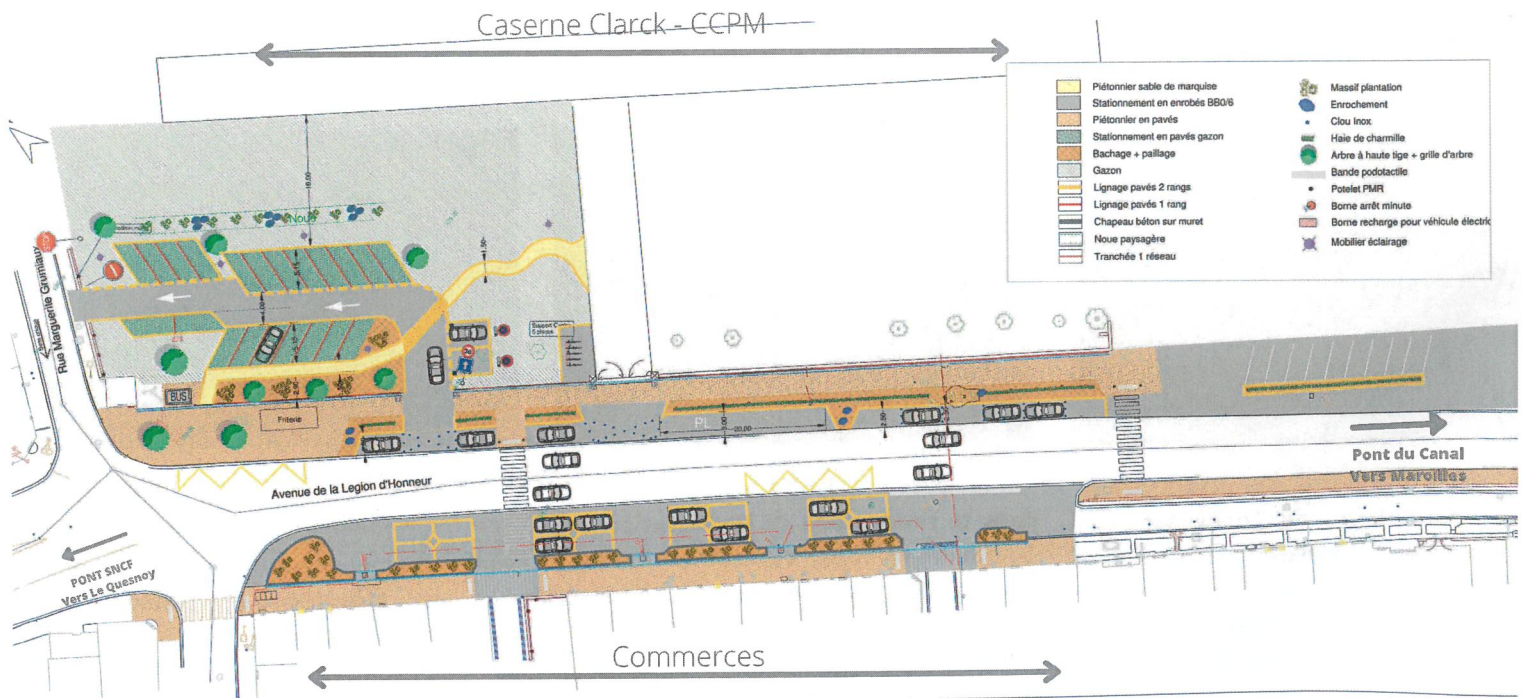


Schéma prévisionnel des équipements par le cabinet conseil mandaté susceptible d'être modifié

3 questions à...Damien Peters !

Portrait

À 39 ans, Damien Peters est agent administratif en charge de l'urbanisme et de l'état civil depuis 2009 au sein de la mairie de Landrecies.

Quelles sont vos missions au sein de la mairie ?

Mes missions s'articulent autour de 3 pôles majeurs : l'état civil, l'urbanisme et le dispositif de recueil (cartes d'identité et passeports). L'étendue des missions qu'une mairie se doit d'accomplir veut que nos postes soient polyvalents, aussi j'y ajoute la gestion du cimetière, la co-organisation des élections et la co-gestion de la restauration scolaire par exemple avec ma collègue Vanessa Paquet.



Comment se répartit votre travail au quotidien ?

C'est assez différent en fonction des moments de l'année. Pour la partie urbanisme, j'accueille beaucoup le public pour la consultation des cadastres : surfaces, coordonnées de propriétaires,... Je suis aussi en charge de la gestion des permis de construire ou de déclaration préalable, qui se font aujourd'hui toujours en lien avec la Communauté de Communes puisque c'est elle qui instruit le dossier en fonction du Plan Local d'Urbanisme. Chaque vente doit faire l'objet d'une D.I.A (Déclaration d'Intention d'Aliéner). Pour la partie Etat Civil*, il s'agit d'enregistrer naissances, décès, reconnaissances ainsi que les mariages et PACS afin de mettre à jour les registres officiels. Encadrés par la loi, ces registres permettent la délivrance des différents actes dont chacun aura besoin à différents moments de sa vie.

Quels sont les défis et projets de 2022 ?

L'année 2021 a été riche en Déclarations d'Intention d'Aliéner car le marché immobilier est très dynamique et il y a peu de biens à la vente actuellement car presque tous ont été vendus ! Au 1er janvier 2022, le service de dématérialisation des actes d'urbanisme devient obligatoire pour les communes : c'est-à-dire que les usagers pourront faire toutes leurs démarches en ligne sans se déplacer en mairie. Evidemment, je reste à la disposition de ceux qui souhaitent continuer à se déplacer pour ces démarches ou qui sont plus éloigné(e)s du numérique. Ce service obligatoire se veut plus intuitif et facilite le suivi du dossier de A à Z. Les élections législatives et présidentielles de 2022 arrivent aussi à grand pas, il faut pouvoir les organiser avec tout le cadre légal à respecter que cela demande. Autre sujet de ce début 2022 : le recensement qui démarre très bientôt et pour lequel je suis coordonnateur suppléant en plus d'être agent recenseur. C'est une étape très importante pour notre commune. De nombreuses aides de l'Etat dépendent du nombre d'habitants, rendez-vous donc dès le 20 janvier !

En 2021

C'est le nombre de cartes et passeports délivrés par la mairie.

1292

C'est le nombre d'actes d'Etat Civil *.

109

C'est le nombre de Déclaration d'Intention d'Aliéner

68



Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme, comment procéder ?

---) Permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme opérationnel (demande de projet réalisable ou non).



À partir du 1er janvier 2022, vous pourrez **déposer une demande de permis de construire en ligne**, à tout moment et où qu'il soit, **dans une démarche simplifiée et sans frais**.

➤ Comment faire ?

- Connectez-vous au portail numérique des autorisations d'urbanisme : oxalis.cc-paysdemormal.fr/gnau/
- Créez votre compte
- Consultez le plan de zonage et repérez votre parcelle.

-Prenez connaissance du règlement P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) afin de **déterminer la faisabilité de votre projet**. (ex : pose de fenêtres, couleur de brique, superficie de garage autorisée ...etc.)

L'intérêt pour les usagers est un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment. C'est également une **assistance qui permet de suivre, de contrôler votre**

dossier et d'ajouter des pièces manquantes, le tout sans frais d'affranchissement, de copie ou de déplacement.

Pour la collectivité, le but est d'**améliorer la qualité des dossiers transmis** et une meilleure traçabilité de ceux-ci.

Damien Peters, agent en charge de l'urbanisme, reste à votre écoute pour toutes questions et montage de dossier si besoin en mairie.

"Landrecies Ville Lectrice" du 28 mars au 3 avril 2022 !

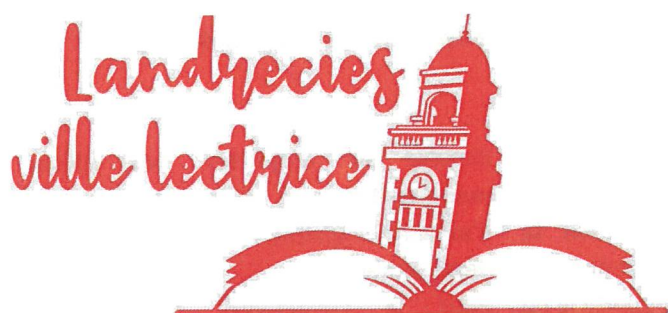
C'est une première ! C'est à l'occasion d'une rencontre entre le Maire et le Proviseur de la Cité Scolaire, tous deux sensibles à la lecture déclarée *Grand Cause Nationale* par le Président de la République, qu'est venue l'idée de monter ce projet baptisé « Landrecies Ville Lectrice ».

Une semaine entière d'événements consacrés au plaisir de la lecture sous toutes ses formes, pour tous !

Co-organisée avec de nombreux partenaires, "Landrecies Ville Lectrice" se veut **festive, culturelle, fédératrice et adaptée à absolument tous les Landrecien.nes**, où chacun peut (re)trouver le plaisir de lire !

Le ciment de cette semaine « Landrecies Ville Lectrice » est la **complémentarité des projets de tous les partenaires** qui travaillent ensemble à l'élaboration d'un **programme complet**. Celui-ci vous sera **distribué en février dans vos boîtes aux lettres**.

Ainsi, la **commune, la Cité Scolaire, les écoles, Mots et Merveilles, l'EHPAD, le Centre Social et Culturel, l'APEI Foyer d'Happegarbes, la Chambre d'Eau** sont autant de partenaires qui **se mobilisent pour faire de cette semaine une réussite exemplaire pour tous les publics**.



Projet de logo de l'événement

Ce projet structurant socialement et culturellement permet de croiser les regards en facilitant les échanges et l'itinérance du dispositif puisque les actions envisagées seront aussi menées à l'extérieur, dans des lieux-clés de la commune.

Des lectures itinérantes, des rencontres d'auteurs, des arts du spectacle, une multitude de lectures, des parcours de vie à lire... Et cela pour tous les enfants, élèves et habitants !

La grande dictée ainsi qu'un événement de troc de livres viendront clôturer cette semaine si spéciale, le weekend du 2 et 3 avril !

Faire de « Landrecies Ville Lectrice » un exemple !

Madame La Rectrice de l'Académie de Lille, Valérie Cabuille, est venue participer le jeudi 16 décembre à une **table ronde sur le sujet de la lecture au sein de la Cité Scolaire**, puis a visité l'école élémentaire Bonnaire. L'occasion pour elle d'échanger sur la compétence lecture des élèves suite aux différents confinements et sur la **pleine réussite de "Silence on lit !" qui a réussi à fédérer élèves et personnel éducatif avec un quart d'heure de lecture plaisir ritualisé chaque jour**.



Appel à participation "Landrecies Ville Lectrice"!

Vous êtes lecteur/trice, vous avez envie de partager ces moments et d'offrir une courte lecture aux élèves de la cité scolaire ?

Faites-vous connaître auprès de **Stéphanie Huron/service Culture et Communication** au **03.27.77.52.52** ou **communication@landrecies.fr**



Plus d'informations dans le programme distribué dans votre boîte aux lettres en février et bientôt sur la page d'accueil du site de la commune, rubrique « Infos permanentes ».



Participation citoyenne : Posez vos questions à Monsieur le Maire !

Vous avez jusqu'au 10 janvier pour déposer votre question dans l'urne prévue à cet effet en mairie. Vos questions, anonymes ou non, peuvent évoquer n'importe quel sujet qui vous semble important !

Elles seront **tirées au sort** pour une **réponse dans la vidéo des vœux 2022, publiée le 28 janvier prochain** sur la page Facebook et sur le site internet de la commune (en lieu et place de la cérémonie des vœux).

➤ Comment faire ?

Découper le bon situé en fin du journal municipal et **déposez-le dans l'urne dédiée à l'accueil de la mairie**, ou **dans la boîte aux lettres** lors des horaires de fermeture ou encore **envoyez votre question par mail à : communication@landrecies.fr**

Une fin d'année riche en événements !

ZOOM !

Culture

Le festival à portée régionale « HAUTE FREQUENCE » organisé à Landrecies

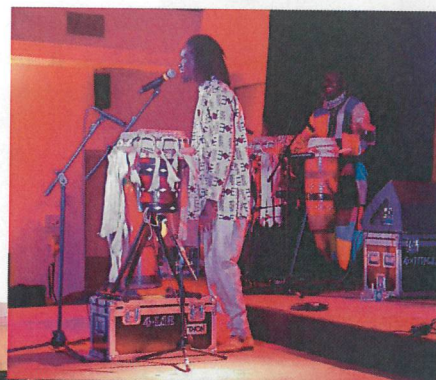


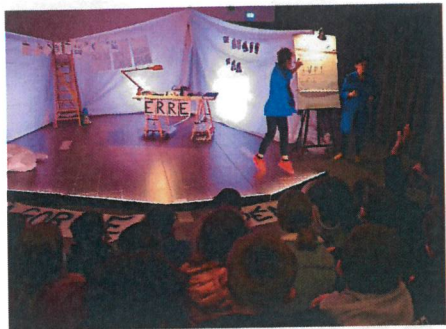
La commune a participé pour la 1ère fois au **Festival Haute Fréquence**, subventionné par la Région, afin de **proposer gratuitement un concert de qualité** à l'Espace Polyvalent. Petits et grands ont apprécié cette programmation culturelle qualitative qui a réuni 3 groupes, locaux et internationaux aux styles et influences musicales résolument variées.



Se sont succédés sur scène **Wanagain&Bistouflaï**, originaires de Landrecies, au style rock-ska festif, **Motolo**, groupe originaire de Thiérache au répertoire afro-beat funk et enfin le groupe de renommée internationale **Guiss Guiss Bou Bess**, une formation audacieuse et rythmée qui a fait voyager le public.

La soirée a débuté par la **prestation des élèves de l'école municipale de musique** qui, quelques heures auparavant, ont participé à un **atelier de percussions brésiliennes mené par Jérémy Guillemain**. Fondateur de Sambarioca, il a permis aux musicien.nes en herbe de plonger dans cet univers musical suscitant un engouement sans faille : un moment de plaisir partagé par tous. Le succès de cette soirée n'aurait pu avoir lieu sans la **participation de l'association les Déraillés VTT et de l'A.P.E du Bon'Air** qui ont régalié les papilles du public.





Spectacle de la compagnie « HEJ HEJ TAK »

L'espace polyvalent a accueilli le spectacle **A Gorge Dénouée** le 18 novembre. La Compagnie en résidence d'artistes auprès de la Chambre d'Eau a proposé deux représentations gratuites pour le plus grand plaisir des élèves et du public qui ont pu interagir avec les 2 comédiennes sur scène. Une immersion dans l'univers poétique de l'écrivain, **Ghérasim Luca**, a donné corps et vie aux jeux de langage, virelangues et sonorités des textes de l'auteur. **Une mise en scène rythmée, ludique et plastique a permis à chacun de découvrir cet auteur roumain.**



Cérémonie du 11 novembre

Cérémonies patriotiques

Le 11 novembre dernier, nous célébrons l'**armistice de la Première Guerre Mondiale** et rendons hommage aux soldats morts pour la France. Merci aux associations patriotiques, porte-drapeaux, pompiers, gendarmes, enseignants et élèves des écoles E. Bonnaire et de la Cité scolaire Dupleix, à l'harmonie municipale, au tissu associatif et au public pour leur mobilisation.



Cérémonie du 5 décembre

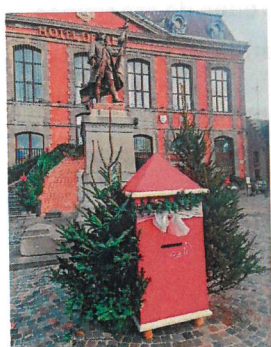
La cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie s'est déroulée le **5 décembre** également en présence des associations patriotiques, porte-drapeaux et délégations.



Dispositif "Culture aux Fenêtres"

Porté par le Département du Nord et la Conférence des Financeurs de la Perte d'autonomie, le **dispositif 'Culture aux Fenêtres'** permet aux communes volontaires de proposer plusieurs actions culturelles destinées aux **séniors, aux personnes fragiles et isolées ou en situation de handicap**. La commune s'inscrit ainsi dans la politique départementale de prévention de la perte d'autonomie. En répondant à l'appel à projet, **un spectacle de rue a déjà été proposé par le groupe Mantodski**, une mini fanfare aux influences des musiques juives, puisant son énergie du punk et de la techno.

Cette déambulation a mené les musiciens à la rencontre des habitants, au pied des façades et fenêtres ! Des moments festifs et conviviaux appréciés par les Landrecien.nes. **Vous les avez manqués ? 2 autres actions seront programmées en 2022 : ouvrez l'œil, tendez l'oreille et laissez - vous porter ! Retrouvez prochainement la programmation !**



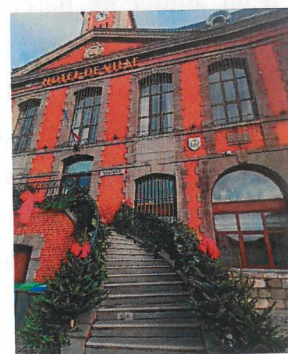
L'opération "Dessine-moi ton Noël" se poursuit cette année !

Jusqu'au 20 décembre, petits et grands ont pu déposer leur dessin de Noël dans la boîte aux lettres rouge, Place Bonnaire en plus de leur lettre au Père Noël ! L'an dernier, vous étiez nombreux à participer à cette opération, **un geste de solidarité et de partage envers les résidents de l'EHPAD qui recevront prochainement vos dessins.**



Concours des illuminations de Noël 2021

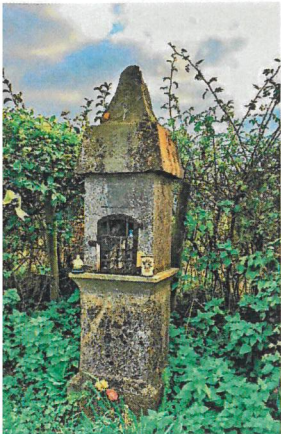
Le jury du concours est venu admirer les décorations de vos jardins et façades lundi 19 décembre et a déposé dans les boîtes aux lettres un avis de passage. **Plus de 30 foyers ont participé cette année au concours témoignant de son succès grandissant et de votre attachement à embellir la commune en cette période festive.** Merci pour votre contribution et rendez-vous en janvier pour la remise des prix !



la démarche du "1% artistique" : à la rencontre de Frédéric Fourdinier

ans le cadre de nouvelles constructions de bâtiments publics, la loi prévoit une mesure appelée « le 1% artistique » qui consiste à attribuer une somme permettant la réalisation d'une œuvre d'art dédiée au lieu. La démarche permet ainsi aux artistes de créer des œuvres pour un lieu de vie, de se confronter à l'espace, au milieu urbain et de sensibiliser le public à l'art. La commune en lien avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et accompagnée par un comité d'experts a sélectionné un artiste plasticien, Frédéric Fourdinier, pour la création de l'œuvre du nouvel espace.

Frédéric Fourdinier va travailler pendant plusieurs mois pour la commune en commençant par la découverte de la ville et la chasse du patrimoine – un travail d'immersion qui ne peut se faire sans la rencontre des Landreciens.nes pour créer une œuvre participative pour que chacun puisse se l'approprier. Sa connaissance du territoire liée à ses expériences artistiques, ses voyages, lectures, rencontres et résidences d'artistes antérieures lui permettront d'intégrer son œuvre dans notre environnement, entrant en résonnance avec notre patrimoine. Dans le processus créatif, il est question pour Frédéric Fourdinier de partage, d'échanges avec les habitants, de participation, de créer une œuvre pour communiquer autrement.



Frédéric Fourdinier n'est qu'au début de sa démarche mais vous l'aurez compris, il se nourrit de la richesse de notre patrimoine et souhaite aller à la rencontre des Landreciens.nes pour créer une œuvre participative pour que chacun puisse se l'approprier. Nous souhaitons la bienvenue à Frédéric qui trouvera dans notre commune sans nul doute un accueil chaleureux et bienveillant.

➤ Retrouvez prochainement d'autres infos sur ce beau projet.

i Plus d'infos sur le site frederic-fourdinier.com



Tiers - Lieu numérique : espace de coworking et numérique enfin ouvert à tous !

Le 30 novembre dernier, le Tiers-lieu de Landrecies, situé 22 Bd des Résistants, a été inauguré officiellement par le Pays de l'Ormal en présence de son Président Guislain Cambier, François Erlem, Maire de Landrecies et Vice-Président du Pays de l'Ormal, du Collectif Parasites, de Mots & Merveilles et de leurs partenaires. Il fait partie du réseau des tiers-lieux du territoire, avec Bavay et Le Quesnoy.

In lieu de rencontre convivial basé sur l'entraide

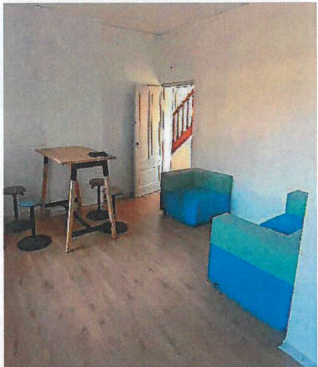
Cet espace de ressources est destiné aux particuliers, entreprises ou structures ayant besoin d'une connexion internet pour travailler, échanger ou se former. A la fois espace de coworking et espace numérique, des événements en lien avec le numérique sont organisés à destination de tous les publics (seniors, enfants, parents et jeunes, personnes fragiles...). Tablettes et ordinateurs sont mis à disposition gratuitement pour les utilisateurs.trices. Des visioconférences peuvent être organisées dans la salle de réunion.

De nombreux partenaires à votre écoute

Pauline Petit, médiatrice numérique, accueille et accompagne le lundi après-midi le public souhaitant améliorer ses connaissances et développer ses compétences.

L'association de lutte contre l'illettrisme Mots & Merveilles organise chaque vendredi matin des ateliers numériques à destination du public.

Ce tiers-lieu accueille également le PIVA ; Point d'Information à la Vie Associative, qui permet aux associations de bénéficier d'informations et d'accompagnement concernant l'administration, la recherche de subventions, le service civique ou les aspects juridiques de la vie associative.



i Espace ouvert au public : Lundi et jeudi (9h-12h 14h-17h) Mardi après-midi (14h-17h) ; Mercredi matin (9h-12h)

Contactez Romain MARTIN, chargé des tiers-lieux au 09 72 26 23 40 ou par mail : [r.martin@cc-](mailto:r.martin@cc-landrecies.com)

Pour contacter le PIVA : contact@collectif-parasites.com ou 03 27 84 26 10

ZOOM !

Rétro des assos

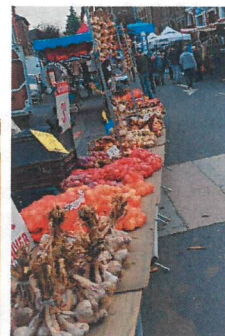


Le retour de la Foire St-Luc : succès au rendez-vous



L'édition 2021, synonyme de retrouvailles et de plaisir partagé a rencontré un vif succès auprès des producteurs, exposants et du public.

Merci à tous les partenaires mobilisés pour l'organisation de la Foire 2021 et qui ont contribué à sa réussite dans le respect des mesures sanitaires.



Concert du Choeur Landarik



Le 12 décembre dernier, à l'église St-Pierre St-Paul de Landrecies, **près de 200 spectateurs** étaient réunis pour assister au concert du Chœur Landarik mené par Damien Strecker. **Félicitations à l'ensemble vocal !**

Pour développer leur formation, **le chœur recherche des choristes, en particulier pour les pupitres homme**. Vous êtes passionné(e), amateur, n'hésitez pas à contacter le Chœur par mail à joelle.hiolle@wanadoo.fr

Le retour de la conférence annuelle de l'Association Historique de Landrecies !



Succès renouvelé pour l'Association Historique de Landrecies !

Plus d'une centaine de participants ont assisté à la conférence "Landrecies, à la Belle Epoque", présentée par Mme Michaux, dimanche 21 novembre. Ce rendez-vous annuel a plongé cette fois les spectateurs dans l'histoire de la commune à la période de la Belle Epoque (1885-1914). **Merci aux membres de l'association pour ces échanges aussi enrichissants que passionnants !**

Le Village St - Nicolas les 5 et 6 décembre

Landrecies s'est parée de ses décorations, nœuds rouges, guirlandes scintillantes. Le marché couvert s'est transformé pour accueillir la patinoire ouverte au public et aux élèves d'E. Bonnaire. Les exposants ont investi le marché et en attendant l'arrivée de St-Nicolas, l'orchestre des jeunes de l'école de musique s'est mis à jouer pour le plaisir de tous !



Actions en faveur du Téléthon



Vous étiez nombreux à soutenir l'édition 2021 du Téléthon et il y avait de quoi faire !

Un beau programme était proposé par le tissu associatif : le Don du sang, le Comité des Fêtes, le club de Basket, d'Aïkido, de Judo, le club de Tennis de Table, les Déraillés VTT.



2 nouvelles associations ont rejoint ce temps fort : Mimes et Rimes, Gym Gym Hourra. Le Comité des fêtes, les CMJ, les Amis de Biron ont participé en vendant 100 tartes au sucre et 247 flamiches confectionnées par les petites mains des bénévoles durant la nuit ! **Félicitations à tous pour votre engagement et rendez-vous en 2022 !**

Un projet de parcours santé porté par le Centre Social et Culturel



Le **Centre Social et Culturel de Landrecies** porte un **projet de parcours santé le long de la Sambre** dont l'objectif général est de **favoriser l'accès aux soins et à la prévention des publics en situation de précarité**. Un **parcours de santé est une promenade sportive rythmée par un ensemble d'activités dans un cadre naturel**. Ce projet est **cofinancé par le Département** car il entre dans le champ des actions de prévention santé.

Concrètement, cette action vise à :

- **Réaliser d'une œuvre murale par une approche santé et ainsi permettre aux personnes en précarité de s'approprier leur environnement,**
- **Fabriquer des équipements de parcours santé à partir de matériaux recyclables** en s'appuyant sur d'autres expériences menées sur le territoire,
- **Accompagner le public en précarité dans un parcours de santé,**
- **Pratiquer de nouvelles activités physiques,** sophromarche, travailler le goût de prendre soin de soi.

Une première étape réussie avec la réalisation d'une fresque murale végétalisée

La **fresque murale, non achevée**, a été inaugurée le 15 décembre en présence de l'artiste Benjamin Duquenne et des habitants volontaires qui sont mobilisés dans la création



de cette œuvre urbaine. La dimension participative du projet a permis à chacun de se réapproprier cet espace et de contribuer à améliorer le cadre de vie, grâce aux savoir-faire des participants.



La démarche artistique (Land Art) de **Benjamin Duquenne** fait écho aux axes définis par le projet social du Centre Social et Culturel : **des projets à dimension sociale et participative et développement des actions de prévention santé**. Le travail de l'artiste, dans cette série d'œuvres Rewild (Retour à la nature), est fondé sur les valeurs citoyennes, le respect et le bien-être des habitants, l'accès à la culture pour tous, la valorisation et préservation du paysage. La création artistique est avant tout le résultat d'un travail co-construit avec le public dans le respect de l'environnement.

Le **Centre Social et Culturel de Landrecies** et la **commune remercient les établissements Paris** qui ont **accepté la réalisation de cette œuvre le long de leur entrepôt**.



Depuis octobre, **les élèves de l'école et l'association des parents d'élèves sont mobilisés autour de plusieurs événements festifs** de la commune en contribuant à l'ambiance chaleureuse du Village St-Nicolas et en participant au très bel atelier de percussions brésiliennes proposé par la commune dans le cadre du festival de musique Haute Fréquence. **Félicitations aux musiciens pour cette prestation visuelle et musicale qui a conquis le public !**



Actu de l'Ecole Municipale de Musique !

Les élèves de l'école de musique ont repris avec plaisir les cours depuis le 13 septembre avec la possibilité de participer au nouvel Orchestre des Jeunes !

Les parents d'élèves se sont réunis pour assister à l'Assemblée Générale des parents d'élèves afin d'**élire le nouveau Bureau de l'association qui a pour but d'aider l'équipe pédagogique, de guider et d'informer les parents des élèves**.

➤ Ainsi, le 19 octobre ont été élu(e)s :

M. Beauvillain, Président ; Mme Paquet, Vice-Présidente ; Mme Pacôme, Trésorière ; Mme Tavernier, Secrétaire et M. Vins, Secrétaire adjoint.

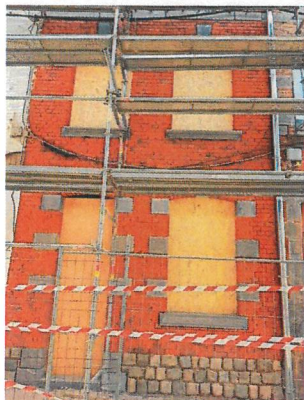
Une nouvelle dynamique est lancée par les membres du Bureau, soutenus et accompagnés par 6 autres membres actifs !



Envie de participer et de rejoindre l'association ? N'hésitez plus et contactez M. Tavernier qui fera le relai auprès de l'association.

Travaux : amélioration de l'habitat et entretien des voies

Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel pour ces 2 maisons, rue du Puits de la Croix et Coron de la Céramique, dont la commune a fait l'acquisition par le biais d'une procédure d'abandon manifeste.



Si nous pouvons nous satisfaire d'être arrivés en fin de procédure, il n'en demeure pas moins que ces **interventions de la commune sur du patrimoine privé sont très coûteuses** :

➤ **Maison située rue du Puits de la Croix** : des travaux de ravalement de façade et de toiture ont été réalisés pour sécuriser le bâtiment. L'aménagement intérieur et la pose des menuiseries seront effectués par nos services en 2022. **L'ensemble des dépenses liées à l'acquisition et aux travaux d'urgence réalisés avoisine les 60 000€.** C'est un soulagement pour les riverains et commerçants qui ont subi cette situation pendant près de 8 ans.

➤ **Maison du Coron de la Céramique** : l'entreprise Fred Couverture de Landrecies intervient actuellement sur la toiture.

Ces dépenses subies et nécessaires pour sécuriser ces biens auraient pu être évitées si ces derniers n'avaient pas été laissés à l'abandon par leurs propriétaires !

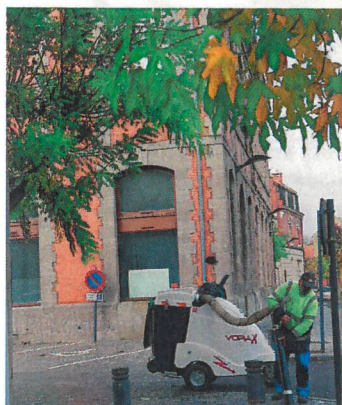
Nous avons signé, il y a quelques mois, **une convention avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre** et comptons sur le dispositif "**Petites Villes de Demain**" pour amplifier cette politique volontariste d'amélioration de l'habitat et de reconquête des espaces dégradés. Le travail ne manque pas !



La commune a fait l'**acquisition d'une maison délabrée** située route d'Happegarbes. Il s'agissait d'un « **bien sans maître** ». Des travaux de démolition ont été entrepris par l'entreprise Langlois pour sécuriser le site. **Les agents du service technique ont délimité son périmètre par la pose d'une palissade.** Ce terrain, d'une superficie d'environ 550 m2, conviendrait parfaitement à la **construction d'une habitation** et il est **proposé à la vente** chez Me Lacroix, notaire et chez nos agents immobiliers Thomas Dubail (Optihome) et Watremez Immobilier.

N'hésitez pas à les contacter pour toute information.

Travaux d'automne



Pas de répit pour les agents du service technique ! Avec le retour de l'automne, il est chaque année d'usage de **sécuriser trottoirs et chaussées en ramassant les feuilles mortes**. A l'aide d'un aspirateur ou manuellement, cette tâche fastidieuse et nécessaire accroît la charge de travail des services techniques.

Le ramassage régulier permet d'assurer l'écoulement des eaux de pluies, d'éviter des surfaces de glisse par l'accumulation de feuilles et de maintenir la propreté des voies.

A ces travaux, s'ajoute la réfection de 50m de trottoirs (pose de bitume) route d'Happegarbes et l'entretien des petits chemins communaux menant aux habitations excentrées.



Solidarité & Aîné(e)s

La journée nationale Duoday : des binômes de travail solidaires !

Le 18 novembre, les services techniques de la ville et la médiathèque ont accueilli et accompagné Aurélien, Eric et Virginie de l'ESAT d'Englefontaine pour partager leur expérience. Cette immersion profes-

sionnelle permet aux personnes en situation de handicap de découvrir un environnement de travail et /ou un métier, de préciser un parcours professionnel et de créer une relation professionnelle.

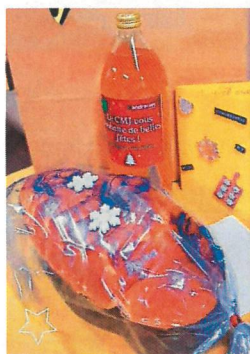




Distribution des coquilles aux Aîné(e)s

Plus, bénévoles et membres du Conseil Municipal Jeunes ont allés à la rencontre de nos aîné(e)s de 70 ans et plus afin de leur remettre la traditionnelle coquille de Noël, abriquée par les artisans boulangers de Landrecies.

Cette année, le Conseil Municipal Jeunes et des bénévoles du Centre Social et Culturel de Landrecies se sont mobilisés pendant plusieurs semaines pour préparer une surprise à nos Aînés.



Des opérations de glanage de pommes ont été menées par les C.M.J. pour offrir une bouteille de jus de pommes de l'Avesnois aux Aînés.

Quant aux bénévoles du Centre Social et Culturel, ils ont confectionné de très jolies cartes leur souhaitant de belles fêtes de fin d'année !



Création du Conseil des Aîné(e)s et lancement de l'appel à candidature !

Nos élus travaillent depuis plusieurs mois à la mise en place d'un futur Conseil des Aînés. Les Landrecien.nes ont été consulté(e)s via la distribution d'un questionnaire.

Plus d'une trentaine de séniors ont répondu au questionnaire s'exprimant ainsi sur les domaines d'intervention du Conseil, les actions à mener, le nom du futur Conseil.. etc. Merci à tous pour votre contribution !

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la Communauté Amie des Aînés (C.A.D.A) ; label délivré à l'ensemble du territoire du Pays de Mormal pour son volontarisme fort en faveur du bien vieillir.

A partir des avis et réponses recueillis, la commission Fêtes et Manifestations et Solidarité envers les Aînés, encadrée par Virginie Soigneux, adjointe au maire, a travaillé à la

rédaction d'une Charte permettant de lancer l'appel à candidature et de définir le cadre et les missions portées par les membres.

Les personnes intéressées âgées de 65 ans et plus, peuvent désormais s'inscrire et retirer la Charte fixant le cadre de cette nouvelle instance consultative à venir.

Vous pouvez remplir votre bulletin de candidature à l'accueil de la mairie jusqu'au samedi 15 janvier 2022.



Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, contactez l'accueil au 03.27.77.52.52. Nous vous transmettrons les documents nécessaires.

Campagne de vaccination

En partenariat avec le CH de Le Quesnoy : créneaux réservés aux Landrecien.nes sur rendez-vous à l'Espace Polyvalent



LUNDI 3 JANVIER 2022 DE 14H À 18H

à l'Espace Polyvalent (accès par la gare routière)
Inscriptions auprès de l'accueil de la mairie jusqu'au 30/12 à 17h.



QUI EST CONCERNÉ(E) ?

- toutes les personnes volontaires à partir de 30 ans et plus
- ou toutes les personnes fragiles présentant une pathologie



Pour la 1e ou 2e ou 3e injection



Contactez l'accueil de la mairie au 03.27.77.52.52 pour vous inscrire et obtenir l'horaire de votre rendez-vous.

Rappel des mesures à appliquer pendant les fêtes de fin d'année

L'ensemble des personnes, vaccinées ou non, sont invitées à se faire tester dans les heures précédant les moments de fête.

Rappel sur la vaccination

La vaccination est ouverte pour les enfants de 5-11 ans vivant au contact de personnes immunodéprimées et ceux porteurs des maladies graves.

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès 5 mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

A compter du 3 janvier, le rappel pourra être effectué à partir de 4 mois depuis la dernière injection.

Infos pratiques

Recensement de la population : du 20 janvier au 19 février !

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune. **Votre participation est essentielle.** Elle est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. 8 agents désignés par la mairie déposeront à votre domicile un formulaire décrivant la procédure à suivre pour être recensé(e).

Deux possibilités pour être recensé.e :

1/ Remplir le.les bulletin.s individuel.s sur papier. Dans ce cas, des feuillets individuels seront déposés à votre domicile et **récupérés par un agent recenseur.**

OU

2/ Remplir le.les bulletin.s individuel.s de recensement en ligne sur : www.le-recensement-et-moi.fr rubrique « Répondre en Ligne ».

Les 8 agents recenseurs ci-dessous iront à votre rencontre au cours du mois de janvier.

Les agents recenseurs seront au nombre de 8 et affichés en mairie. Ils seront équipés d'un badge avec photo.

Seuls ces agents sont habilités à procéder au recensement !



Isabelle Paquet



Virginie Pinon



Blandine Crapet



Annick Fider



Monique Souflet



Yann Querot



Bernadette Moreau



Damien Peters

Expression

Expression des élus de l'opposition

Chers Landreciens et chères Landreciennes,

Nous sommes très attentifs et inquiets devant l'endettement croissant de la commune.

Les projets dont certains coûteux sont actés et bien qu'ils seront partiellement couverts par des subventions, une lourde part reste à la charge de la commune et que dire des surcoûts tels ceux de la salle Polyvalente ?

Qu'en est il du béguinage toujours pas sorti de terre et qui doit être livré en 2022 ?

Nous regrettons que les écarts de Landrecies restent sans grand entretien.

Nous aurions trouvé JUDICIEUX que toutes les entrées de la ville soient décorées pour Noël.

Le budget alloué pour les repas des aînés n'ayant pas été totalement utilisé au vu du faible nombre de participants (16% en juillet et 20% en octobre des personnes éligibles), nous aimerions que l'excédent (+ ou - 40 000.00 €), soit utilisé à égayer les fêtes de fin d'année de tous nos aînés, en leur distribuant un petit colis festif.

Nous sommes toujours présents pour défendre les intérêts de tous les landreciens. Si vous avez des suggestions, des remarques, n'hésitez pas à nous contacter : landreciesopposition@orange.fr

Bonnes fêtes de fin d'année malgré la pandémie galopante... Prenez soin de vous et protégez les autres.



Landrecies pilote d'un jeu d'éducation au goût !

Ecoles

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, les villes d'Avesnes-sur-Helpe et de Landrecies en partenariat avec l'association « les Sens du Goût » ont répondu à un appel à projet ayant pour objectif de proposer dans les cantines l'accès à une alimentation sûre, durable, de bonne qualité mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Depuis le lundi 8 novembre, des animations ont été mises en place par les agents de la commune afin de sensibiliser les enfants aux aliments qu'ils mangent quotidiennement, et on y apprend beaucoup !

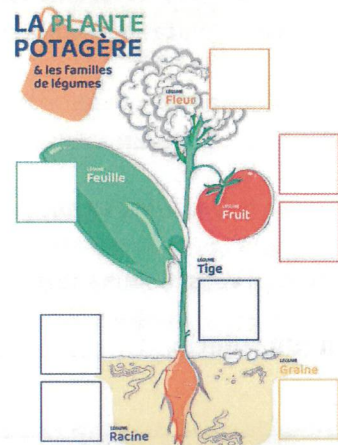
Par exemple, la première activité avait pour but de recenser les légumes mangés chaque jour de la semaine et d'identifier leur famille en s'aidant d'une affiche : légumes tiges, légumes fleurs, légumes feuilles, légumes graines ou légumes racines. Chaque semaine un nouveau thème est proposé ! Ce jeu éducatif est fabriqué sur mesure pas à pas.



Les enfants sont valorisés par un tampon sur une carte. Lorsqu'ils en ont 6, on leur remet un autocollant spécifique. Le troisième sera l'aboutissement d'une année riche en expériences culinaires et les enfants se verront remettre le diplôme « d'aventurier du goût » !

Chaque semaine ce sont environ 160 enfants qui sont concernés (115 élémentaires et 45 maternelles), le jeu est adapté à leur niveau.

Les retours sont encourageants, il y a un réel engouement des enfants à participer aux activités après leur repas ! Des actions qui se font dans la bonne humeur et la rigolade, et c'est tout l'objectif de cette pause du midi!



A chaque période de vacances, un point d'étape est organisé, avec les différents partenaires, afin de faire des retours d'expériences. Les prestataires qui fournissent les repas aux collectivités sont également associés à cette démarche afin d'adapter les menus. Des retranscriptions de cette action seront communiqués aux parents et aux différentes parties prenantes.

Une douceur de Noël pour les élèves des écoles !

La mairie est heureuse d'avoir offert ce jeudi 16 décembre à tous les élèves et enseignants de savoureuses et traditionnelles "Coquilles de Noël" de chez nos artisans : Boulangerie Ringuet et Boulangerie Desprez ! Une tradition que la municipalité souhaite faire perdurer !

La mairie participe aussi à l'achat d'un livre pour chaque élève de maternelle en cette période de fin d'année.

D'autres actions en faveur de chaque niveau sont organisées tout au long de l'année.



Agenda

Retrouvez vos événements en début d'année 2022 :

Concert commenté et atelier de création musicale dans le cadre du festival Live entre les Livres ; spectacle de la Cie Chamane ; concert de Miss Enko ...etc.

FÉVRIER

- 1 au 5/02** Ressourcerie éphémère à France Services
- 7/02** Séance cinéma à 15h à l'Espace polyvalent
- 5 au 13/02** Séjour à la montagne en Italie organisé par la C.C.P.M
- 11 au 19/02** pré-inscription avant le 31/12
- 13 au 20/02** Stage BAFA par le Centre Social et Culturel - inscriptions obligatoires

AVRIL

- 1e, 2 et 3/04** Exposition ferroviaire Amicale des Cheminots
- 10/04** La Déraileuse VTT

MAI

- 28/05** Festival Orgue à l'Unisson à l'église de Landrecies



Sous réserve de possibilité d'organisation, liée au COVID19



Vous avez jusqu'au 10 janvier pour déposer votre question en mairie!

Vos questions, anonymes ou non, peuvent évoquer n'importe quel sujet qui vous semble important ! Monsieur le maire répondra à certaines d'entre elles, après tirage au sort, dans sa vidéo des vœux 2022.

Comment faire? Découper le bon situé ci-dessous et déposez-le dans l'urne dédiée à l'accueil de la mairie, ou dans la boîte aux lettres lors des horaires de fermeture ou encore envoyez votre question par mail à : communication@landrecies.fr !



VOEUX 2022 - PARTICIPATION CITOYENNE -VILLE DE LANDRECIES

Nom/Prénom (si vous le souhaitez):

Question (un sujet) :

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



Mairie de Landrecies



www.landrecies.fr



secretariat@landrecies.fr



03.27.77.52.52



Permanence du maire
Samedi matin sur rdv



Permanence adjoints
Sur rdv



Place André Bonnaire



Habileté Cartes d'identité
& passeports



Du lundi après-midi au samedi
matin